

« PPL Gontard » visant à remettre dans le domaine public les barrages et à créer un service public des renouvelables

Arguments avancés par les différents groupes et réponses de SUD-Energie

15/10/2021

Débats disponibles [ici](#) (matin) et [ici](#) (après-midi).

Nb : Relevons une fois de plus, l'**absence de la ministre de l'Energie**, Barbara Pompili, représentée par Bérangère Abba, secrétaire d'Etat à la biodiversité. Il n'a pourtant été question que d'énergie et de réforme du marché électrique, toutes les parties insistant sur l'importance du sujet de l'hydroélectricité.

1. Une solution trop chère ?

Le coût d'indemnisation des entreprises (EDF, SHEM et CNR) nécessaire à la création de la quasi-régie et estimé à plusieurs milliards d'euros dans le rapport de la commission serait prohibitif.

Pourtant, l'Etat n'a aucune difficulté à emprunter à taux quasiment nul et le retour sur investissement serait très rapide : à moyen, et même à court terme, un rapatriement des barrages dans le giron de l'Etat serait une opération rentable.

De plus, contrairement à ce qu'a affirmé le rapporteur et le sénateur socialiste Patrick Mérillou, **la conjoncture est particulièrement favorable** pour basculer les concessions dans le domaine public, car beaucoup arrivent à échéance :

- Côté SHEM, 40% des concessions sont déjà échues (=> coût nul), et les autres sont bien vieillissantes
- Côté CNR, la prolongation des concessions de 2023 à 2041 n'est pas encore actée (contrairement à ce qu'a affirmé le sénateur RDPI Bernard Buis), et la présidente, départ Elisabeth Ayrault, conduit à reporter un peu la décision. Donc le rachat ne concernerait qu'une année ou deux années d'exploitation perdue(s). En revanche, si le projet venait à tarder, ce sont 18 années supplémentaires de dédommagement qu'il faudrait prévoir pour ENGIE. A l'évidence, la décision pourrait arriver rapidement.
- Côté EDF, comme 85% de ses actions sont à l'Etat, l'Etat pourrait être généreux avec lui-même (opération blanche, en quelque sorte...)

Par ailleurs, l'amendement proposé par le groupe écologiste consistant à intégrer les concessions au fur et à mesure de leur arrivée à échéance, conduirait à un coût nul, ce que reconnaît la ministre (« Cela éviterait effectivement l'indemnisation des concessionnaires. ») ... même si cela poserait, selon elle, des difficultés qu'elle n'explique pas.

Rappelons enfin que jusqu'en 2001, EDF gérait tout le parc hydro-électrique français, malgré l'existence de la CNR (qui gérait la navigation, les écluses et l'entretien des berges mais pas les usines hydroélectriques) et de la SHEM (propriété de la SNCF). Quand, en 2001, Engie a récupéré

l'exploitation des centrales de la CNR (dont les concessions couraient jusqu'en 2023) et de la SHEM, un chèque de dédommagement de 0€ a accompagné l'opération (cf. rapport SUD-Energie, §1.4).

Quand il s'agit de privatiser, on ne s'embarrasse pas de contingences financières ...

Enfin, le groupe écologiste a demandé à plusieurs reprises le chiffrage fait par le gouvernement dans le cadre d'Hercule, en particulier pour la quasi-régie Azur appelée à regrouper les concessions hydroélectriques d'EDF. Aucun chiffre n'a été donné par la ministre, qui dit pourtant être proche d'une solution sur ce projet (après 3 ans de négociations).

2. Pas assez de consultation démocratique des élus locaux ?

Pourtant, différents groupes sénatoriaux renvoient à une négociation globale avec la Commission Européenne sur la réorganisation d'EDF (autour du projet Hercule). Or cette négociation, qui dure depuis 3 ans, exclut tous les élus, nationaux comme locaux, sans que cela ne semble poser problème.

Et les élus locaux sont très opposés à la mise en concurrence, comme nous l'a rappelé la sénatrice de l'Isère Martine Berthet.

Le risque de remise en cause des SEM (société d'Economie Mixte) a été relevé plusieurs fois, alors que les instigateurs de la PPL ont rappelé plusieurs fois qu'elle ne les concernait pas puisqu'elle ne traitait que des barrages d'une capacité supérieure à > 4.5 MW.

1. Pour le PCF et le PS : il faut un service public intégré ... ou rien

Un service public intégré ... mais sans la SHEM et la CNR

Jamais aucune réponse sur le fait que cette quasi-régie, qui remettrait dans le giron public au moins une partie du parc (la plus menacée à court terme) ne semble pas contradictoire avec la construction d'un secteur public de l'énergie que les auteurs de la PPL ont répété appeler de leur vœu, ni sur le fait que ce pourrait être au contraire une première étape, un point d'appui.

Aucune piste pour parvenir « d'un coup » à ce service public de l'énergie alors que cet objectif ne fait pas consensus, ne recueille pas la majorité des voix au Parlement, que la mobilisation depuis des années n'a pas abouti, et alors qu'une telle proposition serait contraire au droit européen (même si nous sommes nombreux à appeler à déroger au droit européen, recueillir une majorité sur cette position n'est pas chose facile à court terme).

2. Pour LREM et LR : il faut une négociation globale avec la Commission Européenne

... qui serait sur le point d'aboutir, selon la ministre ... Rappelons qu'elle est « sur le point d'aboutir » depuis près d'un an, et qu'on n'a toujours pas vu la moindre avancée.

Et que malgré la crise aigue que connaît le marché de l'électricité (et plus généralement de l'énergie), l'UE campe sur ses positions, continuant d'affirmer que le marché fonctionne bien, qu'il ne s'agit que de dérèglements passagers. A court terme, pour passer cette « crise passagère » (la CE a la mémoire

courte !), elle rejette sur les Etats la responsabilité de compenser les hausses par des baisses de taxes, s'immiscant au passage dans leur politique fiscale pour corriger les errements du marché qu'elle a mis en place.

Mais surtout, pourquoi inclure dans la négociation quelque chose qui est acquis de droit : la création d'une quasi-régie pour l'hydro, compatible avec le droit européen (L'Energie est du ressort des Etats, l'UE doit se contenter de faire appliquer les textes) ? C'est une stratégie de négociation pour le moins surprenante !